

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3854 - JEUDI 22 OCTOBRE 2020

## DETTE INTÉRIEURE

# Païement des créances des grandes entreprises

A la faveur d'une conférence de presse animée le 21 octobre, le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a annoncé le païement des grandes entreprises, pendant que celui des petites créances va commencer à partir de la semaine prochaine.

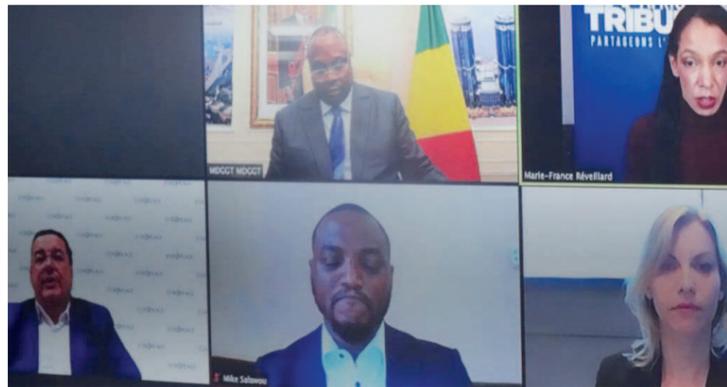
Il a, par ailleurs, indiqué que les choses vont se passer de manière transparente parce qu'avant le passage d'une entreprise au guichet elle doit remplir les trois critères ci-après : être créancier de l'Etat ; figurer sur la liste des entreprises auditées et être assuré de l'identification du marché livré. [Page 3](#)

Ludovic Ngatsé lors de la conférence de presse/Adiac



## AFRIQUE CENTRALE

## Le corridor Ouesso-Bangui-N'Djamena a besoin de 955 milliards FCFA



Brazzaville accueillera, en novembre prochain, une table ronde des bailleurs de fonds en vue de mobiliser 955 milliards

FCFA nécessaires pour la mise en œuvre effective du corridor Ouesso-Bangui-N'Djamena. Selon le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui a pris part à la visioconférence organisée par La tribune Afrique autour de « la stratégie pour financer et renforcer les infrastructures africaines », cette route d'intégration sous-régionale de plus de 1300 km vise à accroître les échanges économiques inter-Etats avec un accès direct au port autonome de Pointe-Noire. [Page 7](#)

## ELECTIONS À LA FÉDÉRATION DE BOXE

## La composition du corps électoral pose problème

A quelques semaines de la tenue des assemblées générales électorales à la fédération de boxe (Fécoboxe), la tension monte d'un cran entre cette instance dirigeante et la ligue au sujet de la maîtrise du corps électoral.

Selon la ligue, la réalité sur le terrain prouve que la Fécoboxe n'a pas bien fonctionné pendant ces dernières années, d'autant plus qu'elle est comptée parmi les plus mauvais élèves de l'olympiade 2016-2020 en termes d'organisation des compétitions au niveau national. Pis encore, elle n'a initié aucun programme en vue d'assurer le développement de la discipline [Page 16](#)



Un combat de boxe/Adiac

## PETITS MÉTIERS

## Casseurs et vendeurs de pierres font de bonnes affaires à Madingou



Un casseur de pierres en service sur la route nationale n° 1 à Madingou

Aux abords de la route nationale n°1, à l'entrée de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, les claquements des pierres plates retentissent sous l'effet des marteaux des jeunes casseurs qui s'adonnent à cœur joie à cette activité lucrative en ces temps difficiles dus à la crise financière et le manque d'emploi.

Ces casseurs dont les clients viennent d'horizons divers, notamment de Pointe-Noire et Dolisie voire même de Braz-

zaville rêvent de disposer des comptoirs de vente dans ces grandes agglomérations pour, disent-ils, fructifier leur gain et assurer au mieux la survie ainsi que celle de leurs familles. [Page 4](#)

## CHU-B

## La direction générale confirme le licenciement de Bienvenu Victor Kouama

[Page 7](#)

## Éditorial

## A cœur ouvert

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## A cœur ouvert

C'est avec une volonté assumée de ne pas se détourner de leur passé commun que des personnalités africaines et françaises du monde politique et intellectuel se réuniront à Brazzaville, à partir de la semaine prochaine, dans le cadre des manifestations liées aux 80 ans de la venue en terre congolaise du chef des forces françaises libres, le général de Gaulle. Elles viendront écouter et dire à la tribune du colloque international dédié à l'événement, ce qui reste de la vision de Charles de Gaulle huit décennies après, et ce que cela signifierait de continuer à perpétuer son héritage.

L'un des faits marquants de cette entreprise est qu'à un moment particulier de l'histoire de l'humanité, un empire en puissance a dû sa survie à l'audace des populations des colonies qu'il régentait en tant que tutelle coloniale. Il paraît important de le souligner à l'heure où ces retrouvailles dans la Cité qui fut pendant la crise la capitale de la France libre suscitent des interrogations chez ceux qui y voient une manière de ressasser un passé dont la référence symbolique reste la colonisation. Pourtant il y a de quoi considérer les choses par le côté où elles offrent un brin de lumière.

En s'engageant de toutes ses forces aux côtés de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Afrique ne s'était pas seulement portée au secours d'une tutrice prise à la gorge par ses ennemis. Elle prenait dès cet instant fait et cause pour les valeurs qui se sont avérées être communes à tous les humains. Les valeurs de liberté, sans lesquelles il n'est pas possible de parler de progrès et d'égalité. Les échanges qui se dérouleront à Brazzaville en mémoire du sacrifice des Africains durant le conflit mondial de 1939-1945 éclaireront peut-être d'un jour nouveau la relation entre le continent noir et la France.

Il ne faut pas s'attendre à voir retomber la polémique qui entoure le souvenir de la colonisation ou celui de la guerre. L'essentiel est que les prises de parole qui s'enchaîneront donnent à chacun l'opportunité de dire ce qui lui tient à cœur sans se parer du monopole de la vérité. Cette histoire en partage entre l'Afrique, le Congo et la France, mérite d'être expliquée davantage aux générations présentes et futures afin que chacune d'elles parvienne à fixer le cap des nouvelles exigences d'une coopération mutuellement avantageuse. Le faire à cœur ouvert sera le plus instructif.

Les Dépêches de Brazzaville

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

## La commission nationale de transparence souhaite s'impliquer dans le contrôle financier

Conduite par son président, Joseph Mana-Fouafoua, la commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques a sollicité, les 20 et 21 octobre derniers auprès des deux chambres du parlement son entière implication lors des réunions ou travaux liés au traitement des questions financières.

« Nous souhaitons, qu'à chaque fois que vos chambres se penchent sur des questions liées aux finances publiques, que nous soyons associés, notamment la présentation du budget par le gouvernement, les réunions des commissions des finances et autres », a déclaré le président de la commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, avant d'ajouter: « Il faudrait que nous trouvions un moyen d'échanger l'information pour que nous soyons représentés dans toutes les rencontres. Cela pourra nous aider à mieux accomplir notre mission ».

Face à Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, Joseph Mana-Fouafoua a décrit la mission de son institution créée suite à quelques faiblesses constatées dans la gouvernance financière publique. Il a, en outre, souligné que: « si nous ne sommes pas satisfaits de la qualité de cette gouvernance financière, c'est peut-être parce que les règles ne sont pas respectées. Notre rôle est de regarder partout où les finances publiques sont manipulées, si cela est fait dans de bonnes conditions; s'il y a des



Joseph Mana-Fouafoua

défaillances; s'il y a des changements à apporter, nous ferions des suggestions».

De son côté, répondant au président de la commission, Pierre Ngolo a rappelé le rôle important du Sénat tant dans la moralisation de la société que dans

le renforcement du contrôle parlementaire. « Vous devez, dans l'accomplissement de votre mission, considérer le Sénat comme un partenaire sûr; parce que notre combat consiste à faire qu'il y ait une sorte de révolution dans nos comportements, nos pratiques surtout dans la gestion des finances publiques. Votre demande de collaboration est acceptée. Elle ne sera exaucée pour autant que si vous venez en appui au travail du Sénat. Et je dis dès le départ que c'est une mission délicate pour laquelle il faut s'armer de courage », a-t-il fait savoir.

Jean Jacques Koubemba

« Nous souhaitons, qu'à chaque fois que vos chambres se penchent sur des questions liées aux finances publiques, que nous soyons associés, notamment la présentation du budget par le gouvernement, les réunions des commissions des finances et autres »,

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elyv Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

## L'UE appuie des groupements agro-pastoraux dans la Bouenza et le Pool

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Raul Mateus Paula, qui a récemment visité ses projets, a encouragé les bénéficiaires à la persévérance, afin de diversifier l'économie nationale.

En séjour de travail dans les départements de la Bouenza et du Pool, Raul Mateus Paula a visité des étangs d'une coopérative soutenue par le Projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo (Recapif II).

Cofinancé par l'UE à hauteur de 1 096 000 euros, ce projet est mis en œuvre par l'ONG française Apdra, en collaboration avec le Forum pour la promotion des groupes ruraux (FPGR) dans la Bouenza, le Pool et la Lékoumou pour une durée de 48 mois, à partir du 4 avril 2020.

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités des acteurs de la société civile de la filière piscicole afin qu'ils participent à la diversification du tissu économique local à travers le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale visant le marché de consommation.

Au total, 300 ménages agricoles vulnérables de ces départements et 35 organisations professionnelles bénéficient du projet. Il vise spécifiquement l'organisation de la chaîne de valeur piscicole avec un accent sur la production et la distribution locales du poisson de pisciculture ; l'augmentation de la production piscicole par un conseil de proximité adapté au contexte des nouveaux producteurs.

Selon les initiateurs, le Recapif 2 est une contribution à la diversi-



La délégation de l'UE visitant les étangs à Madingou/Adiac

fication de l'économie à travers la valorisation de la pisciculture comme activité créatrice d'emplois.

A Mindouli, le chef de la diplomatie européenne au Congo et sa suite ont visité la coopérative du Groupement agropastoral de cette localité (GAPM), soutenue dans le cadre du projet de Structuration des organisations de la société civile agricole du Pool pour la diversification économique et le développement rural inclusif (Oscagri-Pool).

Raul Mateus Paula a également remis aux bénéficiaires, en présence du vice-président du conseil dé-

partemental du Pool, Jean-Claude Miassoba, le bâtiment devant servir de dépôt de stockage de la filière maïs. Le but étant d'améliorer les conditions de conservation et de commercialisation des produits agricoles.

**« Il est clair qu'il va falloir davantage diversifier l'économie congolaise et entamer la transition »**

Cofinancé également par l'UE, à hauteur de 790 000 euros, le projet est mis en œuvre par l'ONG Gescod en partenariat avec le GAPM. Il a pour objectif le renforcement des capacités des OSC et

leur implication dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), l'appui au développement local et une croissance durable, l'amélioration de la souveraineté alimentaire, la promotion de la gouvernance concertée entre pouvoirs publics et OSC.

Visiblement satisfait des résultats « concrets » observés sur le terrain, l'ambassadeur de l'UE s'est dit ravi d'avoir effectué ce périple dans la Bouenza et le Pool.

Selon lui, cette visite se situe dans un contexte global de développement. « Nous avons visité un projet consistant à la structuration de l'agriculture ; une

ferme pilote soutenue par l'UE. C'est une chaîne qui va de la production agricole donc la filière du maïs, aliment du bétail à alimenter les industries de la bière et la pisciculture. Cela nous donne une lueur d'espoir pour le développement : aider les gens à se prendre en charge », s'est-il réjoui.

S'agissant du projet d'appui à la pisciculture, Raul Mateus Paula a indiqué que le Congo a énormément des possibilités, notamment dans la Bouenza.

D'après lui, l'objectif de tous ces projets est de diversifier l'économie congolaise qui est entièrement dépendante du pétrole. « Il est clair qu'il va falloir davantage la diversifier et entamer la transition. Ces produits servent à augmenter la production des animaux, des poissons. J'étais ravi de voir qu'il y avait des gens qui sont dans l'élevage des volailles, des poulets. Cela donne des perspectives très importantes parce que nous constatons qu'au Congo, on importe du poulet aux hormones, souvent qui n'est pas de bonne qualité. Il y a également une forte demande des Congolais pour consommer mieux », a-t-il rappelé, soulignant la nécessité pour les autorités de soutenir ces initiatives.

Parfait Wilfried Douniama

## ALIMENTATION

## Un partenariat autour du manioc et de l'igname produits à Gamboma

Pour le compte du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Centre de recherche et d'initiation des projets technologiques (Cript) et la société « Le Badila » viennent de signer un partenariat de panification à base du manioc et de l'igname produits dans la communauté urbaine du département des Plateaux.



Signature de l'accord entre les deux parties

La panification est un procédé technique de transformation de ces deux denrées alimentaires et bien d'autres.

Le Cript s'engage à octroyer le droit d'utilisation des procédés de fabrication de certains produits tout réalisant un suivi, afin d'améliorer et optimiser la production. « L'enjeu est de contribuer à relever le défi de l'autosuffisance alimentaire et à la diversification de l'économie nationale », a fait savoir le directeur dudit centre de recherche, Michel Dzondo.

Cet accord de partenariat va durer cinq ans. Il est renouvelable par reconduction tacite. Au sujet de la société « Le Badila », Roger Kwama a assuré que la structure assumera pleinement sa contrepartie d'engagements comme défini par l'accord qui, par ailleurs, souligne que les bénéfices qui seront générés par des brevets ou marques feront l'objet d'un partage, selon une clé de répartition conventionnelle.

Rominique Makaya

## LUDOVIC NGATSÉ

## «Le paiement de la dette intérieure se déroule en toute transparence»

Le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, qui était face à la presse nationale ce 21 octobre, a indiqué que le paiement des grandes entreprises a déjà débuté, en attendant le tour des petites créances prévu la semaine prochaine.

Le ministre intervenait sur la gestion des 300 milliards FCFA mobilisés par un groupe de banques formant le Club de Brazzaville, en vue de faciliter le paiement d'une partie de la dette intérieure commerciale. Cette phase de paiement va durer deux à trois mois pour permettre, selon Ludovic Ngatsé, de s'assurer du bon déroulement de l'opération avec la bancarisation.

Des garde-fous ont été mis pour éviter d'éventuelles fraudes et permettre à ce que l'opération se déroule selon la réglementation Cémac et les règles du Fonds monétaire international (FMI). « Les choses se passent de manière transparente, puisque premièrement, il faut s'assurer que le bénéficiaire est bel et bien créancier de l'État et figure sur la liste des entreprises auditées, deuxièmement, l'identification du marché, avant la troisième étape qu'est le passage au guichet », a-t-il précisé, ajoutant que toutes ces procédures seront retracées dans un système qui fera l'objet d'un rapport unique.

Quant aux exigences imposées par la Caisse congolaise d'amortissement et le Club de Brazzaville, les opérateurs économiques doivent signer l'engagement de réinvestir l'argent perçu dans le pays et de subir la décote, dont le taux varie entre 15 et 30%. « Cette décote est

même inférieure au taux fixé par le FMI qui est de 40%. Les opérateurs économiques pensent que dans ces conditions ils ne gagneront pas grand-chose. Tout le monde sait que les marchés avec l'État sont négociés à des conditions hyper-généreuses et les opérateurs économiques font des profits exceptionnels », a poursuivi le ministre délégué en charge du Budget.

Au sujet des parts revenant aux quatre banques (Ecobank, La Congolaise de banque, la Banque sino-congolaise et BGFI), l'intervenant a fait savoir que celles-ci représentent moins d'un tiers du montant disponible, soit environ 75 milliards FCFA. « La BGFI n'a que 60 milliards FCFA de créance indirecte, La Congolaise de banque en réclame 15 milliards, la BSCA n'a pas de créance et l'Ecobank annonce pour l'heure aucune créance », a-t-il poursuivi.

À noter que cette opération d'apurement de la dette intérieure via le club de Brazzaville couvre les créances auditées des années 2014, 2015 et 2016. Les discussions se poursuivent avec les syndicats patronaux en vue de l'audit et du paiement d'autres tranches. Le volume des créances déjà auditées représente 900 milliards FCFA, alors que les opérateurs économiques réclament plus de 1800 milliards.

Fiacre Kombo

## MADINGOU

## Casseurs et vendeurs de pierres trouvent leur compte sur la RN1

Des jeunes qui traitent et commercialisent des pierres plates écoulent facilement leurs marchandises sur la route nationale n°1(RN1), notamment à hauteur de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza.

Aux abords de la route nationale n°1, à l'entrée de Madingou, les claquements des pierres plates retentissent sous l'effet des marteaux. Les casseurs assis derrière les montagnes sont difficilement repérables à perte de vue. « *Les clients doivent s'approcher pour nous voir et discuter des modalités de vente* », explique Christian Nsondé qui, après avoir cassé, rassemble les pierres par tas pour les vendre à 3000FCFA le mètre carré. Les clients qui achètent en grande quantité viennent souvent de Pointe-Noire et de Brazzaville. Certains passent la commande longtemps à l'avance tandis que d'autres arrivent sans prévenir.

« *Malgré les difficultés financières, les clients achètent toujours. La marchandise est donc écoulée au rythme des constructions des maisons ici ou ailleurs. Etant donné que ces constructions ne s'arrêtent pas, la pierre aussi*



Un casseur de pierres en service sur la route nationale à Madingou

ne chôme pas », a fait savoir Christian Nsondé. Ces pierres dites plates sont, en effet, utilisées pour le carrelage mu-

ral. Elles ressemblent à celles qui sont extraites au Djoué, affluent du fleuve Congo, à hauteur de Brazzaville. A la

seule différence : les pierres du Djoué sont plus grosses et nécessitent plus d'effort sinon de personnes pour les casser,

les tailler. Celles vendues sur la route nationale au niveau de Madingou notamment sont dites plates par rapport à leurs formes semblables aux carreaux qui n'ont besoin que d'être décapées pour des raisons de multiplication en termes de quantité.

Ce n'est pas sur place à Madingou que casseurs et vendeurs trouvent ces pierres plates. C'est après le pont du Niari, frontière avec le département de la Bouenza. Des carrières, il y en a là-bas en grand nombre. Ces jeunes font le transport pour les étaler le long de la RN1 pour être en contact direct avec les voyageurs qui à défaut d'acheter peuvent apporter la bonne nouvelle à leurs proches ayant besoin de la pierre plate.

Leur rêve est de disposer des comptoirs à Pointe-Noire et à Brazzaville pour élargir le réseau des clients afin de gagner leur vie mieux qu'ils ne la gagnent aujourd'hui.

**Rominique Makaya**

**« Malgré les difficultés financières, les clients achètent toujours. La marchandise est donc écoulée au rythme des constructions des maisons ici ou ailleurs. Etant donné que ces constructions ne s'arrêtent pas, la pierre aussi ne chôme pas »,**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
N°008/ECG/DG/2020

**POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES DESTINÉES A SON SIÈGE**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes lumineuses.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secrétariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/10/2020 à 16heures00 GMT.

**Fait à Brazzaville, le 13/10/2020**

**La Direction Générale**

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée du Bassin du Congo**  
galerie CONGO

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**  
de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## EMPLOI

## Un test de recrutement organisé par l'Institut Confucius

L'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi, partenariat entre la Chine et le Congo, a organisé le 19 octobre un test de recrutement des jeunes congolais parlant la langue chinoise pour les embaucher à la société de cimenterie Forspak.

Dans le souci d'avoir une main-d'œuvre locale, la société de cimenterie Forspak située dans la ville de Dolisie, dans le département du Niari, a sollicité l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi pour organiser un recrutement des jeunes congolais parlant chinois et disponibles à aller travailler dans leur société.

Plus d'une centaine de candidats âgés entre 20 et 45 ans, détenteurs des bac, licence, et maîtrise ont postulé pour trente-neuf places.

Dorénavant, a indiqué Antoine Ngakosso directeur de l'Institut Confucius (pour le Congo), toutes les entreprises chinoises à l'instar de Forspak voulant recruter la main-d'œuvre locale, travaillent avec l'Institut Confucius qui appelle, ses étudiants et ses élèves, ceux qui parlent la langue chinoise, tout comme ceux qui ont appris la langue chinoise ailleurs pour participer au test de recrutement. Avant d'ajouter qu'auparavant



Les candidats lors de l'entretien (crédit photo/DR)

ces sociétés venaient de façon sporadique demander une ou deux personnes, mais cette

fois-ci le nombre étant important, ils ont souhaité que tout le monde vienne pour pas-

ser un entretien. « On veut juste montrer aux gens que Confucius n'est pas là que

**« Beaucoup de Chinois parlent français, mais bon nombre de Congolais ne parlent pas chinois. Il faut que les jeunes congolais apprennent la langue chinoise soit pour approfondir la coopération, soit dans la culture, dans l'éducation, dans le commerce, soit dans d'autres domaines aussi »**

pour enseigner la langue chinoise, promouvoir la culture chinoise. C'est également un canal dans lequel nos apprenants pourront bénéficier des bourses chinoises, bref des opportunités de bourses, d'emplois, ... », a-t-il précisé.

Pour Wang Yong Kang, directeur de l'Institut Confucius (pour la Chine), les relations entre le Congo et la Chine sont très étroites. Par ailleurs, la langue étant un vecteur important pour lier les deux pays, il souhaite que les Congolais apprennent la langue chinoise. « Beaucoup de Chinois parlent français, mais bon nombre de Congolais ne parlent pas chinois. Il faut que les jeunes congolais apprennent la langue chinoise soit pour approfondir la coopération, soit dans la culture, dans l'éducation, dans le commerce, soit dans d'autres domaines aussi », a-t-il indiqué.

Bruno Okokana

## DOUANES CONGOLAISES

## Juste Macaire Bidimbou aux commandes du Sydoc

Les membres du bureau du Syndicat des douanes du Congo (Sydoc), une branche de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (Cosylac), ont été intronisés, le 20 octobre à Brazzaville, par le directeur général des douanes et droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, en compagnie du secrétaire général de la Cosylac, Jean Bernard Malouka.

Le nouveau bureau du syndicat des douanes mis en place est composé de onze membres et sera suivi par une commission de contrôle et d'évaluation constituée de six personnes.

Placé à la tête du Sydoc, Juste Macaire Bidimbou est secondé par Claver Ngassao, en qualité de premier vice-président. Faustin Etemaleké Ngondze assure les fonctions de 2e vice-président. Robert Kaya Mouandza, Giles Elvi Peneme, Florent Likibi, Aurelie Bikouma Leke, Jérôme Ngatsé Ngoyo et Richy Bouya occupent respectivement les postes de secrétaires chargés de l'administration, des finances, de la communication, des affaires sociales et du genre, de l'éducation ainsi que des relations avec d'autres organisations syndicales. Quant à Bruno Makosso et Colette Koma, ils sont chargés des relations extérieures, pour le premier puis de la culture, loisirs et sport pour la seconde.

S'agissant de la commission de contrôle et d'évaluation, elle est présidée par Rémy Nguimbi. Il est suppléé par Rosine Ayo, vice-présidente et Alphonse

Kinanga Mfouemosso, secrétaire. Nethicia Ibara Mouabé et Welcom Kevin Mounoko officient comme membres.

Elus pour un mandat de trois ans, les nouveaux membres du bureau du Sydoc doivent travailler en collaboration avec l'administration douanière afin de non seulement promouvoir les droits des douaniers mais aussi de défendre leurs intérêts, lorsque le besoin se présente.

« La première des choses que nous devons exécuter, c'est le respect des statuts et règlements de la Sydoc parce que cette structure prône la justice sociale, l'harmonie et la paix au sein des douaniers. Pour atteindre les objectifs de la douane congolaise, il faut que les conditions de travail et de vie des douaniers soient améliorées. Le dialogue sera permanent avec l'administration afin d'accroître les recettes attendues par l'Etat », a signifié Juste Macaire Bidimbou. Il a, par ailleurs, demandé à tous les douaniers de respecter les textes législatifs régissant le bon fonctionnement de la douane au Congo qui sont en vigueur.



Juste Macaire Bidimbou brandissant le fanion du Sydoc/Adiac

De son côté, le directeur général des douanes et droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou, pense que la mise en place du bureau du Sydoc permettra de renforcer l'équilibre entre la direction générale et le personnel. « Il doit y avoir une cohésion entre nous, afin de continuer à accomplir notre

tâche. Le Congo compte sur notre dynamisme pour mobiliser ses recettes financières. De telles structures contribuent dans la formation du personnel, l'efficacité dans le travail ainsi qu'à la collaboration professionnelle », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de la Co-

sylac a, pour sa part, demandé aux nouveaux élus de récuser avec vigueur les attitudes et pratiques qui portent atteinte à l'égalité des chances. Ils doivent également, selon Jean Bernard Malouka, bannir toutes les pratiques qui freinent l'évolution de l'administration douanière.

Rude Ngoma

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés n°01

Sélection internationale ouverte n°137/BEAC/DGE-DSMP/SIO/Prest/2020 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour l'acquisition et l'implémentation d'une solution informatique de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers dans la CEMAC dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération

Dans le cadre de sa mission statutaire « promouvoir les systèmes de paiement et de règlement et veiller à leur bon fonctionnement », la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, une solution de filtrage, de profilage et de traçage des flux financiers de la CEMAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les Prestataires remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base du coût de la proposition.

Les Prestataires peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier de sélection et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le vendredi 06 novembre 2020 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt  
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le vendredi 06 novembre 2020 à 13 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus. *SN*

Yaoundé, le 1<sup>er</sup> OCT 2020

Le Président de la Commission,



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux  
Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres régional ouvert n°136/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2020 pour les travaux de réhabilitation, en lots indépendants, des installations de climatisation des Agences de la BEAC à Port Gentil et Oyem en République Gabonaise

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réhabiliter, sur ressources propres, les installations de climatisation de ses Agences à Port-Gentil et à Oyem. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en deux lots, comme suit :

- lot 1 « Agence de Port-Gentil » ;
- lot 2 « Agence d'Oyem ».

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les visites des sites obligatoires, pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission, se tiendront respectivement le mercredi 14 octobre 2020 à 11 heures pour Port Gentil et le lundi 19 octobre 2020 à 11 heures pour Oyem.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le présent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 12 novembre 2020 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt  
BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 12 novembre 2020 à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les plis financiers le jeudi 26 novembre 2020. Les séances d'ouvertures ne seront pas publiques en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la COVID-19. *SN*

Yaoundé, le 4 SEPT 2020  
Le Président de la Commission,



## AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

N°04/2020/METPFQE/PDCE-UCP

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR LES METIERS PORTEURS NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES DES JEUNES AU CONGO.



### 1-Contexte

Le gouvernement de la République du Congo, met en œuvre depuis 2014, avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale un Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE). Afin de renforcer l'impact de ce projet et contribuer à la mise en œuvre au développement des compétences des jeunes et à la lutte contre le chômage et la pauvreté, le Congo a obtenu de la Banque Mondiale dans le cadre du Financement additionnel, une avance de préparation du Projet (PPA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer entre autres, les paiements au titre du contrat relatif aux services d'un Consultant individuel chargé de réaliser l'étude sur les métiers porteurs nécessaires au développement des compétences des jeunes en lien avec les secteurs de développement et de croissance identifiés par le PND 2018-2022 et les métiers d'avenir.

### 2-Missions du Consultant

Le consultant aura pour mandat de :

- analyser le document de l'étude sur la chaîne de valeur élaborée par le cabinet BERD ;
- analyser les rapports techniques sur les filières de formation dispensées par le PDCE au cours de la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> cohorte ;
- mener une analyse situationnelle de l'emploi des jeunes au Congo sur les différents métiers ainsi que les opportunités ;

• procéder à la collecte d'informations sur le terrain avec des visites des entreprises en lien avec les secteurs porteurs identifiés ou concernés ;

• réaliser des entretiens (échanges) avec le secteur privé, les services déconcentrés / décentralisés : Chefs de village, Mairies, Préfectures, Sous-préfectures, Conseils départementaux), la société civile, etc ;

• organiser des missions de terrain conjointe avec l'équipe technique du ministère et du PDCE pour la visite de certaines entreprises au niveau du pays ;

• mener une analyse de la chaîne de valeur à partir des échanges avec les opérateurs économiques locaux (producteurs, commerçants, transporteurs). Ces échanges se dérouleront dans les villes présentant un grand vivier d'emplois présents ou futurs ;

• Identifier les besoins en compétences auprès des cibles clés de l'économie congolaise ;

• Réaliser l'atelier de validation de l'étude ;

• Elaborer le rapport de fin de mission (intégrant les recommandations de l'étude).

### 3-Qualifications et profil requis

Le consultant devra répondre au profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme Universitaire BAC+5, en Economie, Gestion ou sciences de l'Education ;
- avoir une expérience pertinente dans la réalisation des études dans les domaines de l'économie dont l'économie du travail et

des ressources humaines ; l'analyse de l'innovation et des répertoires des métiers et celui de la gestion des entreprises et développement des compétences ;

• justifier d'une expérience dans l'analyse des études économiques et de plan de développement de compétences ;

• avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires dans l'identification des métiers / filières porteurs ;

• avoir une connaissance des aspects économiques, formation professionnelle et diversification de l'économie serait un atout ;

• avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français ;

• avoir une maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données ;

• avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint).

### 4-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;

- un curriculum vitae détaillé ;

- des copies des diplômes ou tout autre document justifiant la formation (les originaux seront demandés à la phase d'entretien pour les candidats inscrits sur la liste restreinte) ;

- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine.

### 5-Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- une analyse des dossiers ;
- un entretien devant un panel.

### 6- Informations et Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 05 novembre 2020 à 15 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un Consultant international chargé de réaliser l'étude sur les métiers porteurs du PDCE ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PDCE  
sis Rue SOWETO au numéro 177 - quartier Bacongo - Ex Télévision  
- Email : contact@pdce-congo.com -  
Tél : 06 534 89 39 -  
Site web : www.pdce-congo.com

Brazzaville-République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2020  
Le Coordonnateur du PDCE  
Auxence Léonard OKOMBI

## INTÉGRATION

# 955 milliards FCFA à mobiliser pour la construction de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena

La construction de la route bitumée reliant le Congo, la Centrafrique et le Tchad figure parmi les projets intégrateurs portés par les dirigeants de la sous-région Afrique centrale. Annulée en mars dernier pour cause de la crise sanitaire de Covid-19, la table ronde des bailleurs de fonds est prévue pour ce mois de novembre, à Brazzaville.

Estimé à 1,7 milliard dollars, soit environ 955,4 milliards de FCFA, le projet de la route bitumée comprendra quelque 1.310,311 km de corridor, 25,17 km de pénétrantes et 49,07 km de voiries. Il comprendra également la construction et le bitumage des tronçons de route en terre Ouesso-Bétou (Congo), Bétou-Mbaïki, et Bossembélé-Mbaïkoro(RCA-Tchad), ainsi que la réhabilitation des tronçons de routes bitumées Mbaïki-Bangui et Bangui-Bossembélé(RCA).

L'ambition du gouvernement congolais et des autres dirigeants de la zone Cémac est de permettre à terme l'accroissement des échanges économiques inter-États ; l'accès direct au port de Pointe-Noire où pourront transiter les marchandises en provenance et à destination de la Centrafrique et du Tchad ; la mise en valeur des ressources naturelles et des richesses minières de la région d'Afrique centrale ; le désenclavement de certaines zones inaccessibles et la réduction de la pauvreté.

Cette problématique a été au centre d'un panel qu'a animé, le 20 octobre, le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux,



Jean-Jacques Bouya. La visioconférence organisée par La tribune Afrique autour de « la stratégie pour financer et ren-

forcer les infrastructures africaines », a permis au ministre et aux autres intervenants d'évoquer les défis liés au partenariat

public-privé(PPP), un mode de financement innovant.

D'après Jean Jacques Bouya, la difficulté pour le PPP réside dans

le partage des risques et la capacité de mettre les investisseurs ensemble sur un même projet. « En ce qui concerne le projet de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena, l'étude de faisabilité a totalement été réalisée et n'attend que la mobilisation des financements. Lorsqu'on s'engage dans un projet à long terme, c'est aussi savoir partager les risques. Si on a le doute, l'option du financement de PPP se complexifie », a-t-il estimé.

C'est le challenge que tentent de relever dans quelques semaines les dirigeants de la sous-région. Hormis la construction et le bitumage de ce corridor, la Cémac recherche 1,3 milliard de dollars pour la construction du barrage de Chollet, à la frontière entre le Cameroun et la République du Congo, un projet de centrale hydroélectrique d'une capacité de 600 MW. Elle mobilise des bailleurs de fonds pour son emblématique projet de pont-route-rail Brazzaville/Kinshasa, ainsi que pour la construction d'un port sec à Dolisie, au sud Congo, d'un autre port sec à Beloko, à l'ouest de la Centrafrique.

**Fiacre Kombo**

## SOLIDARITÉ

## Don de vivres aux personnes démunies de Moukondo

La Fondation Ninon Gouamba a offert le 19 octobre des vivres aux personnes vulnérables des quartiers 58 et 58 bis Moukondo, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.

Le président de cette fondation, Ninon Gouamba, a parcouru, en compagnie d'autres membres de l'ONG, les rues et avenues de ces deux quartiers pour soulager tant soit peu les peines des bénéficiaires. Un déplacement de maison en maison qui a valu des éloges au donateur. « Merci honorable, ton geste me va droit au cœur surtout en cette période difficile », a laissé entendre un bénéficiaire.



Ninon Gouamba remettant des vivres à une personne du 3<sup>e</sup> âge DR

Créée en 2013, la Fondation Ninon Gouamba a acquis au fil de temps un caractère national. « Nous sommes en train de visiter les personnes du 3e âge vivant à Moukondo. Ce n'est pas pour la première fois que nous menons une telle activité. Pour ceux qui n'ont pas reçu aujourd'hui, ils seront servis la prochaine fois. C'est un élan de solidarité et de cœur », a expliqué Ninon Gouamba, précisant qu'après Ouenzé, il n'est pas exclu d'aller poser les mêmes actes ailleurs.

Dans la perspective des fêtes de Noël et de Nouvel an, le président de la Fondation Ninon Gouamba entend distribuer des jouets aux enfants défavorisés de la ville de Brazzaville.

**Parfait Wilfried Douniama**

## CHU-B

## La direction générale confirme le licenciement de Bienvenu Victor Kouama

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), Denis Bernard Raiche, a récusé la décision prise par la commission de litiges de la direction départementale du travail visant à réhabiliter le président de l'Intersyndicale, Bienvenu Victor Kouama, licencié.

Le directeur général du CHU-B a, dans un rapport adressé à la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, évoqué des événements et faits « regrettables » observés au cours de la session du 15 octobre. Ces faits mettent, a-t-il écrit, en doute l'indépendance, l'impartialité et l'objectivité de la commission qui devrait appliquer objectivement le droit du travail sans préjugés pour les employés ni l'employeur.

« (...) la direction générale du CHU-B s'oppose à la décision de la commission, décision non exé-

cutoire et non fondée en fait et en droit ; maintient la décision de licenciement de l'intéressé », peut-on lire dans le courrier.

En effet, licencié pour propos injurieux et menaces physiques envers d'autres travailleurs ; faux et usage de faux documents en vue d'obtenir déloyalement des marchés ; allégations mensongères à l'endroit des autorités politiques, le président de l'Intersyndicale du CHU-B, le Pr Bienvenu Victor Kouama, avait été rétabli par la commission de litiges. « ... Dès lors, le licenciement de

monsieur Bienvenu Victor Kouama est foncièrement illégal, donc abusif et irrégulier », avait tranché la commission de litiges.

Initiatrice de cette procédure auprès de la direction départementale du travail de Brazzaville, la direction du CHU-B n'avait pas signé le procès-verbal et relatif. Elle dénonçait, entre autres, le non-respect de la parité ; le non-respect du temps de parole ; le manque de professionnalisme. « La lecture des preuves a été interrompue plusieurs fois et par des comportements non professionnels... Au regard des faits évoqués, de l'ambiance polluée et anti-professionnelle des débats, il y a lieu de douter de la bonne foi de la commission de litiges », a dénoncé le Dr Denis Bernard Raiche.

**P.W.D.**

## GENRE

## La BAD soutient l'action du Weca

La Banque africaine de développement (BAD) organise, le 22 octobre, le premier atelier virtuel du Réseau des femmes engagées dans les questions d'éthique et de conformité en Afrique (Weca).

Placé sous le thème « Femmes engagées dans les questions de conformité en Afrique : défis et opportunités à l'ère de la pandémie de covid-19 », l'atelier réunira des femmes engagées dans les questions d'éthique et de conformité. Parmi ces femmes, des fonctionnaires et des cadres de haut niveau, qui s'efforcent de réduire les pra-

tiques contraires à l'éthique et à la conformité dans les secteurs privé et public. La rencontre permettra de présenter officiellement le réseau aux participants et aux parties prenantes.

Weca est un réseau informel de femmes professionnelles engagées dans les questions d'éthique et de conformité des affaires en Afrique. Il a été créé par la BAD et la Coalition pour les opérations éthiques, avec l'objectif de promouvoir l'intégrité dans les affaires à travers le continent.

**Yvette Reine Nzaba**

# BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

UNE MÉMOIRE PARTAGÉE

27>29 OCTOBRE



## ENVIRONNEMENT

7<sup>e</sup> Festival 1 Million d'Arbres à Montpellier

L'association 1 Million d'Arbres invite toutes les institutions, tous les groupements écologiques et toute personne concernée par le changement climatique à planter un arbre, du 23 octobre au 29 novembre 2020.

Devenu un rituel à la même époque, depuis 2017, dès le mois d'octobre, le Congolais de RDC Jean-Paul Wabotai, à travers son association 1 Million d'arbres, repart en croisade en sonnant à toutes les portes municipales, départementales ou régionales pour porter son message avec la même volonté de voir se renouveler son opération «planter les arbres». Montpellier est la première ville en France à avoir répondu à l'appel de cette association. Pour le 7<sup>e</sup> Festival, le souhait des organisateurs est de relever le grand défi du 21<sup>e</sup> siècle

: répondre au mouvement mondial des jeunes pour le climat en plantant 1 million d'arbres du 23 octobre au 29 novembre 2020.

« C'est une réponse concrète au changement climatique, une action visible d'impact rapide, de même un acte de réconciliation entre les citoyens », estiment-ils.

Et d'expliquer que face à cette vérité, il n'est plus question de tergiverser, l'heure de l'action a sonné et le Festival 1 Million d'Arbres se doit de répondre aux défis climatique et écologique auxquels l'humanité se

confronte aujourd'hui.

L'argumentaire des organisateurs consiste également à rappeler que les forêts représentent l'une des solutions aux problèmes climatiques : tempé-

ratures record sur toute la planète, dérèglement des saisons, désertification, fonte spectaculaire des calottes glaciaires aux pôles et des glaciers, couverture neigeuse réduite, hausse

du niveau des océans et modifications des courants, recrudescence des inondations côtières et des cyclones, évolution considérable de la répartition de la faune et de la végétation, développement de certaines maladies, ...

Cette révolution des consciences peut s'apparenter au rêve, mais pourtant prend bien plus de sens face à une réalité chiffrée. Par exemple, les bénéfices estimés pour 1 Million d'arbres plantés Climat donneraient ceci : 1 milliard de Km en voiture compensés, soit 150 000 tonnes de CO2 stockées ; Biodiversité : 3 millions d'abris créés pour animaux ; Santé : 4 millions de mois d'oxygène générés, soit 333 333 années, soit pour 300 000 personnes à vie ; Emploi : 1 million d'heures de travail créées, soit 41 667 jours. Plusieurs départements s'inscrivent d'ores et déjà dans cette dynamique en respect de leurs plans climat respectifs. La métropole de Montpellier, considérée comme ville pilote et innovante, a déjà un plan dédié à la neutralité carbone en 2050.

Marie Alfred Ngoma



## Lieux déjà sélectionnés en France

Montpellier 4 Hectares Maire : Michaël Delafosse <https://www.montpellier.fr/> / Tél : 04 67 34 70 00

Villeneuve Lès Maguelone 8 Hectares Maire : Véronique Négret <https://www.villeneuvelesmaguelone.fr/> / Tél : 04 67 69 75 75

Grabels 100 hectares Maire : René Revol <http://www.ville-grabels.fr/> / Tel : 04 67 10 41 00

Monze 1000 Hectares Maire : Christian Caveriviere <https://mairie-monze.fr/> / Tel : 04 68 78 85 39

Marsillargues : Ecuries de la Chantalette Cédric Gassies et Hélène Piette <http://ecuries-chantalette.fr/> / Tél : 06 30 27 73 25

La Région de Bretagne + de 10 000 Hectares Président : Loïc Chesnais-Girard <https://www.bretagne.bzh/> / Tél : 02 99 27 13 40

Telle que la Nature vous l'offre

**SOURCE mayo** 1.5L

**MAYO ma Famille. CONGO mon Pays!**

Like Source MAYO SN Plasco

[sourcemayo.net](http://sourcemayo.net)



## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de l'opinion congolaise qu'une association dénommée : « **Le CLUB RICHELIEU DE BRAZZAVILLE** », en sigle « **CRB** », a été créé suivant récépissé N° 382 du 13 décembre 2019.

Il s'agit d'une association à caractère socio-culturel et économique ayant pour objet :

- Faire la promotion de la Francophonie à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Contribuer au développement de la jeunesse congolaise sur le plan culturel, éducatif, social et humanitaire ;
- Initier, soutenir et réaliser des projets socio-économiques en faveur de la population congolaise.

A ce titre, l'association envisage de mener plusieurs activités parmi lesquelles : l'organisation des concours de dictée, l'organisation des concours d'épellation de mots et d'éloquence, etc...

Il est donc demandé à toutes personnes désireuses de devenir membre ou d'en savoir plus sur l'objet de l'association, de prendre contact :

- Email : [club-richelieu.bzv@gmail.com](mailto:club-richelieu.bzv@gmail.com)
- Tel : 05.595.71.33

LE PRESIDENT



Paix-Fraternité-Développement

## NÉCROLOGIE

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Mbavoula informent parents, amis et connaissances du décès de leur père et oncle Benjamin Nkoua, chef de village Yié, district d'Igné, le jeudi 15 octobre à Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au village Yié.  
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mme Obengui née Eboukewa Adrienne, inspectrice des Impôts et enfants ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, au comité scientifique du Covid, à la grande famille du CHU-B, au collectif des médecins, le décès de leur époux, père le professeur Obengui, survenu le 12 octobre 2020 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.  
La veillée mortuaire se tient au N°63 rue Maloukou référence avenue Marien Ngouabi Talangaï, la date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

La famille Kiyinda et les enfants Mazikou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et soeur Hélène Massamba.  
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°9, rue Loutété à Mfilou, quartier Kahounga, non loin de la mairie de Ngamaba.



## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nsiangani Penny Steve, je voudrais dorénavant être appelé Bazebizonzela Emmanuel Styve.  
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

## UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## EDUCATION

# L'Unesco invite les Etats à mettre à profit des technologies équitables pour l'apprentissage

La sous-directrice générale de l'Unesco pour l'éducation, Stefania Giannini, a tenu une réunion mondiale par visioconférence, le 20 octobre, pour encourager les gouvernements à planifier l'avenir sur la base de modèles d'apprentissage hybrides.

L'objectif de la réunion était de constituer une plateforme permettant aux dirigeants mondiaux et décideurs de haut niveau de se mettre d'accord sur un ensemble d'actions prioritaires mondiales à mettre en place d'ici à la fin de l'année 2021, en vue de la relance et du renforcement des systèmes éducatifs nationaux. Cette rencontre a été organisée autour de cinq thèmes considérés comme essentiels à la reprise des cours pendant la période post-covid. Protéger le financement national et international de l'éducation; rouvrir les écoles en toute sécurité; mettre l'accent sur l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres; réinventer l'enseignement et l'apprentissage et enfin, exploiter une connectivité, ainsi que et des technologies équitables pour l'apprentissage, tels sont les différents thèmes abordés au cours de cette réunion.

Intervenant pour le compte de la République du Congo, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Al-



Le ministre Anatole Collinet Makosso en visio-conférence

phabétisation, Anatole Collinet Makosso, faisant référence à l'expérience congolaise, notamment sur les difficultés inédites vécues pendant la crise sanitaire pour faire démarrer la machine, a cité un certain nombre de méthodes que le pays a utilisées, entre autres l'instruction à distance, en promouvant l'enseignement en ligne.

S'agissant des cours en ligne

dans un pays comme le nôtre où la connectivité n'est pas accessible à tout le monde, a indiqué le ministre, il faut compter 73% d'accessibilité à Internet en zone urbaine, 42% en zone semi-urbaine et 13% en zone rurale, soit 31% en moyenne ceux qui ont accès à l'Internet. Ce qui revient à dire que nous avons éprouvé beaucoup de difficultés à faire passer l'enseignement en ligne.

On a donc ajouté à cela, l'enseignement par la télévision et la radio, a-t-il mentionné. De même, a-t-il poursuivi, là aussi, la télé et la radio ne couvrent que 71% de la population scolaire. « *Donc, il y a déficit en termes de couverture. C'est pourquoi nous avons appuyé cela par des cours polycopiés que nous avons mis à la disposition de tous les élèves* », a souligné le ministre.

Faisant une synthèse, Anatole Collinet Makosso a demandé aux experts des autres pays réunis pour l'occasion de fournir des efforts en assurant la continuité pédagogique, en intensifiant la connectivité; de rompre avec la fracture numérique; développer davantage les TIC dans l'enseignement; et enfin, former les enseignants pour s'adapter à ces nouvelles approches pédagogiques.

Au-delà de cette réunion des experts, les résultats attendus de la réunion prévue ce 22 octobre qui seront reflétés dans la déclaration finale de la réunion des gouvernements sont les suivants: un accord sur les actions prioritaires mondiales pour accélérer les progrès vers l'ODD 4 dans un contexte de Covid-19; l'engagement des dirigeants politiques de haut niveau de mener à bien ces actions cruciales d'ici à la fin de 2021; une feuille de route pour améliorer le mécanisme de coordination mondial pour l'ODD 4-Education 2030.

Guillaume Ondzé

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Servou - N° Guersoa  
Brazzaville - République du Congo



## VACCIN CONTRE LE CORONAVIRUS

## 520 millions de seringues disponibles d'ici la fin de l'année

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a annoncé, le 19 octobre, qu'il va commencer à stocker cette année des millions de seringues dans ses entrepôts, dans le cadre d'un plan visant à disposer d'un milliard de seringues prêtes à utiliser jusqu'en 2021.

« Dès que les vaccins seront homologués, le monde aura besoin d'autant de seringues que de doses de vaccin », a déclaré l'Unicef. En 2021, en supposant qu'il y ait suffisamment de doses de vaccins contre la covid-19, l'Agence onusienne pour l'enfance prévoit de livrer environ un milliard de seringues pour soutenir les efforts de vaccination contre la covid-19 en plus des six cents vingt millions de seringues que l'agence achètera pour d'autres programmes de vaccination contre la rougeole, la typhoïde et autres. « Vacciner le monde contre la covid-19 sera l'une des plus grandes réalisations de notre siècle. C'est assez de seringues pour faire une fois et demie le tour du monde », a-t-elle ajouté.

Dans le cadre de la collaboration de longue date entre les deux partenaires, l'Alliance mondiale pour les vaccins (Gavi) remboursera à l'Unicef le coût des seringues et des boîtes de sécurité, qui seront ensuite utilisées pour le dispositif d'accès mondial aux vaccins contre la covid-19 (Covax Facility) et pour d'autres programmes de vaccination financés par Gavi, si nécessaire.

En plus des seringues, l'Unicef achètera cinq millions de boîtes de sécurité afin que les seringues et aiguilles usagées puissent être jetées en toute sécurité par le personnel des établissements de santé. Ceci pour réduire le risque de blessures par piqûre d'aiguille et de maladies à diffusion hémotogène. Chaque boîte de sécurité contient cent seringues. En conséquence, l'Unicef a déclaré qu'il « regroupait » les seringues avec les boîtes de sécurité afin de s'assurer que suffisamment de boîtes de sécurité sont disponibles pour accompagner les seringues.

Signalons que le matériel d'injection comme les seringues et les boîtes de sécurité ont une durée de vie de cinq ans, a indiqué l'agence. Les délais de livraison de ce matériel ont également une longue durée. Ces articles sont encombrants et doivent être transportés par fret maritime. Les vaccins sensibles à la chaleur sont normalement transportés plus vite par voie aérienne.

En tant que principal coordinateur des achats pour Gavi, l'Unicef est déjà le plus gros acheteur de vaccins au monde, avec plus de deux milliards de doses de vaccins par an pour la vaccination de routine et la réponse aux épidémies dans près de cent pays. Chaque année, l'Unicef fournit des vaccins à près de la moitié des enfants du monde et fournit environ six cents à huit cents millions de seringues pour les programmes de vaccination réguliers.

Yvette Reine Nzaba

## JUSTICE

## Les trois juges nommés à la Cour constitutionnelle ont enfin prêté serment

Les trois nouveaux juges de la Haute Cour ont prêté serment devant le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le 21 octobre, au Palais du peuple de Kinshasa, au cours d'une cérémonie solennelle organisée à cet effet par le protocole d'Etat.

Le point de non-retour avait été franchi lorsque la présidence de la République s'est décidée, la veille, après moult tergiversations, de confier l'organisation de la cérémonie de prestation de serment des nouveaux juges de la Cour constitutionnelle au protocole d'Etat. On savait, en ce moment-là, que Félix Tshisekedi avait pris l'option de foncer nonobstant les chants de sirène des caciques du FCC criant à la violation de la Constitution. La formule a marché. Ni la bouderie des présidents de deux chambres du Parlement, encore moins les caprices du Premier ministre n'ont été en mesure de bloquer la machine. Les trois juges nommés, le 17 juillet dernier, sur ordonnance présidentielle étaient bel et bien dans la salle le 21 octobre et ont prêté serment devant le chef de l'Etat qui en a pris

acte. Il s'agit des juges Dieudonné Kaluba (proposé par le président de la République), Kalume Alphonsine et Dieudonné Kamulete Badibanga (nommés sur le quota du Conseil supérieur de la magistrature).

C'est dans une effervescence particulière que s'est déroulée cette cérémonie haute en couleur dans un hémicycle pris d'assaut par des centaines des militants de l'UDPS et des partis alliés. Ces derniers ont occupé des sièges laissés vacants par des députés membres du FCC qui ont brillé par leur absence conformément à la consigne de boycott donnée par la direction de leur plate-forme. Plusieurs personnalités du monde politique, économique et culturel étaient visibles dans la salle. Des chefs coutumiers ainsi que des diplomates accrédités en RDC étaient également présents à l'hémicycle pour donner

leur quitus à une cérémonie pour le moins controversée. Outre les leaders des partis alliés tels que Franck Diongo ou encore Bahati Lukwebo, Noël Tshiani, l'on a noté également la présence de quelques cadres du FCC à l'instar du gouverneur Gentiny Ngabila, son adjoint Néron Mbungu, et Pius Muabilu. D'autres personnalités telles qu'Abed Achour, Bijou Goya, pasteur Pascal Mukuna, etc., ont rehaussé de leur présence à cette manifestation. Celle-ci s'est déroulée sous la forte présence policière, étant entendu qu'on redoutait une incursion des militants du PPRD-FCC qui avaient reçu la consigne de faire capoter la manifestation.

C'est dans le calme que la manifestation s'est achevée non sans avoir laissé un arrière-goût d'une crise latente au sein de la coalition FCC-Cach. Pour nombre d'observateurs, rien ne sera plus comme avant après ce coup de force opéré par le chef de l'Etat, dans ses relations avec le FCC. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

## BURUNDI

## Pierre Buyoya condamné à la prison à vie

L'ancien chef d'Etat burundais et l'actuel haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel, Pierre Buyoya, a été condamné le 20 octobre par contumace par la Cour suprême de son pays à la prison à perpétuité pour l'assassinat du président Melchior Ndadaye en 1993.

Pierre Buyoya a été condamné pour « attentat contre le chef de l'Etat, attentat contre l'autorité de l'Etat et attentat tendant à porter le massacre et dévastation », selon la décision rendue par la Cour suprême. Une copie du verdict fait aussi état de condamnation à la prison à vie de dix-huit autres personnes, dont les anciens hauts responsables de l'armée, et à vingt ans de prison pour l'ancien vice-président, Bernard Busokoza. Seuls cinq accusés, quatre hauts gradés tutsis à la retraite et un gé-

néral de police en activité étaient présents au procès. Les autres, dont Pierre Buyoya, tous à l'étranger, étaient visés depuis novembre 2018 par un mandat d'arrêt international émis par la justice burundaise, après l'arrestation des quatre ex-hauts gradés tutsis, accusés de figurer parmi les « auteurs » de l'assassinat de Melchior Ndadaye.

En 1998, une dizaine de militaires, dont le plus haut gradé était lieutenant, avaient été condamnés dans un procès considéré comme celui « des exécutants » de l'assassinat de Mel-

chior Ndadaye, durant lequel aucun haut gradé n'avait été poursuivi.

En 2018, le gouvernement du Burundi a émis un mandat d'arrêt international contre Pierre Buyoya qui a dirigé le pays à deux reprises (de 1987 à 1993, puis de 1996 à 2003). L'anniversaire de la mort de Melchior Ndadaye est commémoré le 21 octobre de chaque année au Burundi. Il a été le premier président démocratiquement élu du pays et est considéré comme un héros national.

Y.R.Nz.



**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**

SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

## SANTÉ

## Clôture de la phase pilote du programme de mentorat clinique

Le programme a été lancé, le 3 août 2018, dans le but de contribuer à l'amélioration des compétences des prestataires de santé dans la résolution des problèmes et la prise de décision adéquate en soins obstétricaux essentiels (SEO), soins obstétricaux -néonatale d'urgence (Sonu) et en surveillance de décès maternel et riposte (SDMR).

La clôture de la phase pilote de ce programme a eu lieu dernièrement à Kinshasa en présence notamment du vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti et du représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder. Clôturant cette phase pilote du programme de mentorat clinique, le vice-ministre de la Santé qui s'est montré plutôt enthousiaste a salué le travail abattu par les professionnels de santé des divisions provinciales de Kwango et de Kwilu, dans la sensibilisation des femmes enceintes au bien-fondé de la consultation prénatale. Albert Mpeti, tout en remerciant les partenaires du ministère de la Santé, particulièrement l'Unicef et la

Fondation Bill et Melinda Gates, impliqués dans la réalisation de ce programme, a reconnu que la qualité du travail des prestataires de santé et l'exactitude scientifique constituent un motif d'encouragement de ce corps de métier en RDC. « *Faire un travail conforme avec peu de moyens témoigne d'un engagement national. Je suis très fier de ce travail de qualité que vous avez abattu* », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le représentant de l'Unicef en RDC, Édouard Beigbeder, a indiqué que ce programme vise l'amélioration de l'offre des soins de la mère et de l'enfant en RDC. Il a, par ailleurs, encouragé la direction de programme

du ministère de la Santé, les deux divisions provinciales de Santé qui ont été impliquées dans la réalisation de ce programme.

Pour aboutir à la concrétisation de ce programme, le représentant de l'Unicef a rappelé que quelques actions ont été menées, notamment la dotation en équipement intra et médicament dans les soixante-douze formations sanitaires (Fosa) ciblées. De même, de l'accompagnement mensuel des mentorés (prestataires formés) par les mentors dans les quarante-huit Fosa de sept zones de santé, ainsi que l'élaboration des documents informatifs et du suivi et évaluation.

**Blandine Lusimana**

## EVASION DES PRISONNIERS À BENI

## Le Miss-RDC attend des explications des autorités

Pour ce mouvement citoyen, cette « fuite-libération » est un signe révélateur d'infiltration, complicité et sabotage au sein de l'armée et la sécurité.



Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) dit condamner avec fermeté l'évasion de plus de mille trois cent quarante prisonniers à la prison de Kangwayi à Beni. Notant que cette localité est l'épicentre des tueries opérées par les présumés ADF, ce mouvement citoyen pense que cette évasion constitue un « signe révélateur d'infiltration, de complicité et de sabotage » au sein de l'armée et des services de sécurité. « *L'événement est d'autant plus inquiétant et va sûrement amplifier l'insécurité car parmi les évadés figurent certains présumés ADF-Nalu, qui étaient censés répondre de leurs actes d'hostilités devant la justice* », a noté le Miss-RDC dans la réaction du 20 octobre livrée par sa coordonnatrice nationale, Nicole Kavira.

Devant la presse, cette activiste se demande comment une « évasion-libération » peut s'opérer aussi aisément, en plus sous un silence inquiétant des au-

torités congolaises, dans une zone aussi militarisée, avec près de 21 mille éléments de l'armée régulière et 14 mille casques bleues. A l'en croire, les autorités congolaises doivent des explications à la nation sur cette situation que ce mouvement trouve on ne peut plus floue.

Les Indignés appellent, par ailleurs, à des mesures drastiques amenant à l'arrestation de toute la chaîne de complicité pour que la purge au sein de l'armée et des services de sécurité tant réclamée et des poursuites soient lancées contre les responsables censés sécuriser cette prison. « *Nous espérons qu'avec la prestation de serment des nouveaux juges de la Cour constitutionnelle, il y aura des améliorations dans l'application de la procédure pénale, pour éviter la lenteur, souvent exploitée par les ennemis de la paix dans leur plan d'insécurisation permanente de la contrée* », a souligné le Miss-RDC.

**Lucien Dianzenza**

## CNSA

## Olenghankoy dénonce la campagne de dénigrement de l'institution

L'institution d'appui à la démocratie fait l'objet d'une campagne de dénigrement sur une affaire de prétendu détournement des fonds. Et le président du CNSA, Olenghankoy a répliqué pour une action judiciaire contre les auteurs des allégations de détournement des fonds.



**Joseph Olenghankoy, président du CNSA**

Le Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral (CNSA) a porté plainte depuis juin 2020 à propos des allégations de détournement des fonds lui attribuer. Au cours de sa plénière du mardi 20 octobre en son siège sur l'avenue Lukusa dans la commune de Gombe à Kinshasa, sous la conduite de son président Joseph Olenghankoy, cette structure d'appui à la démocratie s'est à nouveau attardé sur une « campagne de dénigrement » faisant justement état de détournement de fonds en son sein.

« *Le CNSA tient à dénoncer ce jour la campagne de dénigrement concocté et orchestré par certaines personnes mal intentionnées concernant une prétendue affaire de détournement de fonds. C'est pourquoi en date du 13 juin 2020, par le truchement de son avocat conseil, le CNSA avait déposé une plainte pour imputation dommageable et dénonciation calomnieuse à l'Office du procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete, laquelle plainte a été confirmée le 4 juillet de l'année en cours par son président* », indique le communiqué de presse du CNSA, cosigné par le président Joseph Olenghankoy et le rapporteur Valentin Vangi. Et le communiqué continue : « *Pour s'en convaincre, le procureur général près la Cour de cassation a saisi le procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete dans ses correspondances lui adressées sous le numéro 2963/D.023/7069/PGCCAS/SEC/2020 du 6/8/2020, et le numéro 3651/D.023/7069/PGCCAS/WB/2020, du 7/9/2020* ». Le dossier étant donc en instruction, le CNSA trouve malsain de faire un quelconque commentaire sur cette affaire.

Pour rappel, l'Observatoire de la dépense publique (Odep) avait déposé à la Cour de cassation quelques mois auparavant le dossier d'un présumé détournement de plus trois millions de dollars américains au CNSA. Dans son rapport, l'Odep avait évoqué le détournement des primes des membres de la plénière du CNSA, une mauvaise gestion des frais de fonctionnement de l'Institution, l'abus de pouvoir, etc. Le dossier, selon les services de l'Odep, avait été transmis à la police judiciaire des parquets pour enquêtes. « *Le procureur général près la Cour de cassation a demandé à la police judiciaire des parquets d'entamer les enquêtes sur le détournement présumé de trois millions USD du Conseil national de suivi de l'Accord et du processus électoral en RDC (CNSA)* », affirmait-on à l'Odep. Et la police judiciaire devait faire rapport à la Cour de cassation afin de poursuivre la procédure judiciaire.

Au CNSA, l'on répliquait que le dossier manquait de cohérence et ressemblait plutôt à de l'acharnement pour des raisons inavouées. L'Institution a fonctionné pendant plusieurs mois sans frais de fonctionnement. Déjà en juin lorsque l'Odep déposait le dossier à la Cour de cassation, le CNSA rejetait à bloc ces allégations. « *Dire qu'il y aurait malversation financière au CNSA est une affabulation. Depuis l'installation du CNSA, les membres n'ont jamais reçu un salaire. C'est de novembre 2017 à septembre 2019 que le CNSA a reçu 200 millions de francs congolais comme frais de fonctionnement. Face à cette situation qui mettait en mal les membres, ces derniers se sont réunis en plénière en novembre 2017 et ont décidé de prélever sur les frais de fonctionnement une prime pour des raisons humanitaires* », arguait le rapporteur Valentin Vangi du CNSA au cours d'un point de presse à Kinshasa. Et il précisait : « *L'allocation de ces frais de fonctionnement n'a jamais été régulière. Depuis novembre 2019 à ce jour, le CNSA n'a plus jamais reçu ces fonds. La gestion de ces frais de fonctionnement a fait l'objet de deux missions de reddition des comptes dont les rapports sont disponibles au bureau du CNSA. À la différence des autres institutions qui reçoivent une partie de leurs dotations en numéraires, les frais de fonctionnement du CNSA sont payés par voie bancaire et sont traçables* ».

Outre cette affaire de détournement, la plénière du mardi 21 octobre du CNSA s'est aussi penché sur les tensions et escalades verbales observées au sein de la classe politique. « *En ce qui concerne la situation politique du pays, le CNSA prône le rapprochement et le dialogue entre les parties prenantes* », a conclu le communiqué de presse sur la plénière de mardi dernier de cette institution d'appui à la démocratie en République démocratique du Congo.

**Martin Engimo**



## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo  
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter  
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT**



SCANNEZ  
LE QR CODE

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

## VIE ASSOCIATIVE

## Julien Mbemba élu président de la Croix-Rouge Tié-Tié

Après plusieurs reports, l'assemblée générale élective de la Croix-Rouge de l'arrondissement 3 à Pointe-Noire a eu lieu, le 17 octobre, à l'hôpital de base de Tié-Tié avec l'élection de Julien Mbemba comme président de l'antenne de cet arrondissement.



Le président départemental de la Croix-Rouge félicitant le bureau élu. Crédit photo Adiac

Au cours de l'assemblée générale dirigée par Charles Bongo, président départemental de la Croix-Rouge Pointe-Noire, l'équipe sortante a fait le point de son mandat par la lecture du rapport d'activités lu par Jean-Paul Ngoubili, le président sortant. Le rapport financier non finalisé n'a pas été lu. La question sera traitée par les instances départementales ultérieurement. A l'issue du vote, Julien Mbemba a été élu et dirigera l'arrondissement 3 pendant trois ans. Dans sa tâche,

il sera secondé par Christian Mozembot, le vice-président, et Solokate Clovalde, la trésorière générale. Brice Bayidikila a été élu conseiller à la jeunesse et Corinne Kwayewé, conseillère au genre. En remerciant le bureau sortant pour le travail abattu durant son mandat, le nouveau président a promis travailler avec tout le monde dans la discipline et l'ordre pour le rayonnement de la Croix-Rouge dans son arrondissement. Et la nouvelle équipe a été exhortée par le président

départemental. « La nouvelle équipe doit mettre l'accent sur le recensement des volontaires pour pouvoir impulser l'action de la Croix-Rouge dans cet arrondissement. Aussi la nouvelle équipe est-elle appelée à redoubler de vigilance puisque des volontaires sont en train de mener en toute anarchie des activités au nom de la Croix-Rouge. Cela doit prendre fin au plus vite », a-t-il signifié.

Hervé Brice Mampouya

## MUSIQUE

La 11<sup>e</sup> édition du FMMF s'exporte en Afrique

Le Festival mondial de musiques des femmes d'ici et d'ailleurs (FMMF) qui se tient depuis sa création à Montréal, au Canada, vient d'annoncer que sa prochaine édition prévue du 25 au 27 mars 2021 se tiendra en Afrique, précisément en Côte d'Ivoire.



L'annonce a été faite par les organisateurs dans un communiqué lançant l'appel à candidatures à la onzième édition du Festival mondial de musiques des femmes d'ici et d'ailleurs (FMMF). « Le festival organise son édition export à Abidjan la saison prochaine dans le but de jeter un coup de projecteur sur des créatrices qui animent la vie culturelle de la capitale économique ivoirienne et plus largement celle du continent africain. La sélection des participantes s'effectuera par le présent appel à candidatures dont la date limite est fixée au 20 décembre », a annoncé le comité de sélection des candidats.

Pour prendre part au festival, les candidates devraient notamment : être des artistes professionnelles ; avoir un single ou un album ; avoir un lien de vidéo professionnelle en live et un vidéo clip ; avoir une courte biographie et fournir un dossier de presse ; être en mesure d'assurer le voyage en cas de sélection. Notons que le FMMF est un organisme à but non lucratif, créé pour produire et faire connaître des artistes musiciennes qui émergent au niveau local, régional, national et international. La rencontre a connu sa première édition en 2012 et elle a pour mission en tant qu'organisme de promouvoir et de favoriser l'expression artistique des femmes dans

Ambiance sur la scène du Fmmf 2019DR un contexte de pluralisme culturel. La sélection des artistes s'effectue par un appel à candidatures, mais aussi sur invitation, dans le but de créer une meilleure combinaison de talents possible et de refléter au mieux la vision du festival. Pour la 10<sup>e</sup> édition du rendez-vous organisé du 26 au 27 septembre dernier, Maiwan Productions et Afro-mondo, organisateurs du FMMF, avaient opté pour le format digital en raison de la crise sanitaire du coronavirus qui prévaut dans le monde. Le spectacle avait réuni virtuellement près d'une vingtaine d'artistes-musiciennes représentant seize pays de divers continents.

Merveille Atipo

## MER

## Bâtir des stratégies pour un développement durable des transports maritimes

Dans le cadre de la journée mondiale de la mer, les acteurs de la communauté portuaire ont lancé un appel le 19 octobre à Pointe-Noire, en vue de l'application de la Convention sur le droit de la mer de 1982 et la lutte contre la pêche illicite. Cet appel a été lancé en présence de la ministre en charge des Transports et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas.

« Des transports maritimes durables au service d'une planète durable », c'est le thème choisi par l'Organisation maritime internationale (OMI) pour célébrer cette année la journée mondiale de la mer.

Pour la directrice générale de la marine marchande, Colette Gandou, cette journée a permis aux différents acteurs de la communauté portuaire de cerner les enjeux liés au développement durable des transports maritimes.

La ministre en charge de la Marine marchande a estimé que le Congo devrait pour atteindre l'objectif de développement durable des transports maritimes, mettre en œuvre les conventions concernant la sûreté, la sécurité maritime, l'amélioration des conditions de vie et de travail des gens de mer. « La mise en place des cadres juridiques en conformité avec les règles et normes internationales pour la promotion du secteur maritime national s'impose », a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter : « L'administration congolaise est appelée à se moderniser en intégrant les normes de qualité et de développement durable gage d'une place portuaire suffisamment outillée aux questions environnementales, sociales et de gouvernance aux fins d'améliorer son attractivité ».

H.B.M.

## DISPARITION

## Mesmin Kabath a tiré sa révérence

Président de la Fomeka (Fondation Mesmin Kabath), l'humaniste Mesmin Kabath est décédé, le 17 octobre, des suites d'un accident de circulation sur la route nationale n° 2



Gentil, ouvert, serviable et accueillant, Mesmin Kabath a, par ses différentes actions de solidarité, soutenu la jeunesse congolaise dont il disait qu'elle avait beaucoup de talents mais moins de soutien. À travers la Fomeka, il a octroyé des bourses d'études aux élèves et étudiants congolais méritants lors des activités annuelles d'émulation. Il a aussi soutenu les formations de plusieurs jeunes confrontés aux difficultés financières. Mesmin Kabath, qui était aussi le président directeur général d'Africool et de Congo-China Corporation, a été un homme respecté qui a su bien mener ses affaires. Homme d'ouverture et très engagé dans les œuvres philanthropiques, Mesmin Kabath a également soutenu de nombreux festivals et projets culturels organisés dans la ville océane.

H.B.M.

## ELECTIONS À LA FÉDÉRATION DE BOXE

## La composition du corps électoral fait déjà débat

La Ligue de Brazzaville a profité des failles constatées lors des préparatifs des assemblées générales électorales pour régler ses comptes avec la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe).

La tenue des assemblées générales électorales est une occasion qui s'offre au bureau exécutif d'une fédération pour présenter et défendre son bilan.

A quelques semaines de la tenue de celles-ci, la tension monte déjà d'un cran entre la fédération et sa ligue au sujet de la maîtrise du corps électoral.

Selon la ligue, la réalité sur le terrain prouve que la Fécoboxe n'a pas bien fonctionné pendant ces dernières années, d'autant plus qu'elle est comptée parmi les plus mauvais élèves de l'olympiade 2016-2020 en termes d'organisation des compétitions au niveau national.

Pis encore, elle n'a initié aucun programme en vue d'assurer le développement de la discipline.

Durant les quatre ans, expliquent les dirigeants de la ligue, la Fécoboxe n'a pas pu organiser les championnats nationaux et même des galas de boxe pour permettre aux boxeurs d'entretenir leur forme. Les Jeux africains organisés à Brazzaville en 2015 au cours desquels, le Congo a glané deux médailles (une en or et une autre en bronze), puis les championnats d'Afrique de boxe que Brazzaville a abrités en 2018, avec pour bilan une médaille



Un combat de boxe/Adiac

d'or et trois de bronze n'étaient, selon eux, qu'un arbre qui cachait la forêt.

« Nous constatons que la fédération ne fait aucun effort dans la

préparation de l'assemblée générale électorale. Durant tout son mandat, elle n'a réalisé aucune activité et du coup elle n'a pas de programme d'activités à pré-

senter au ministère des Sports et de l'Éducation physique. C'est une fédération démantelée, avec un président invisible et les autres membres de la fé-

**« Nous constatons que la fédération ne fait aucun effort dans la préparation de l'assemblée générale électorale. Durant tout son mandat, elle n'a réalisé aucune activité et du coup elle n'a pas de programme d'activités à présenter au ministère des Sports et de l'Éducation physique. C'est une fédération démantelée, avec un président invisible et les autres membres de la fédération inexistant. Cela commence à poser un réel problème pour la définition du corps électoral »**

dération inexistant. Cela commence à poser un réel problème pour la définition du corps électoral », a commenté Elias Mfou-di, le président de la Ligue.

Depuis la mise en place de la Ligue de Brazzaville, ses dirigeants et ceux de la fédération n'étaient jamais en odeur de sainteté malgré la volonté de l'organe technique de couvrir la fédération en faisant de la relance du noble art, une de ses préoccupations. La ligue a, en effet, réussi son pari. Il a respectivement organisé en 2018 et 2019 à Henri-Elendé et Nicole-Oba, les championnats départementaux sans que la fédération puisse déléguer l'un de ses représentants. A chaque rendez-vous cette ligue a réussi à mobiliser plus d'une vingtaine de clubs.

Pour éviter la crise, le président de la Ligue de Brazzaville a invité les cadres du ministère des Sports et de l'Éducation physique à se rapprocher des directions départementales afin de vérifier eux-mêmes les clubs ayant au moins participé à un championnat départemental durant l'olympiade 2016-2020 en vue de composer le corps électoral pour les assemblées générales électorales du mois de novembre.

James Golden Eloué

## ATHLÉTISME

## José Cyr Ebina candidat à la présidence de la fédération

Profitant d'un échange avec la presse le 20 octobre à Brazzaville, José Cyr Ebina a annoncé sa candidature à la présidence de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA).



José Cyr Ebina/Adiac

Il a appelé les différents acteurs de l'athlétisme congolais à s'unir autour de son projet pour donner un nouveau souffle à cette discipline. « Il faut être passionné de la chose pour cerner les difficultés de clubs ainsi que des athlètes. Depuis plusieurs années, je marche chaque dimanche avec des athlètes afin de comprendre leur quotidien. L'athlétisme congolais n'a plus besoin des bureaucrates. Nous serons sur le terrain pour accompagner les clubs et les ligues », a rassuré José Cyr Ebina.

Attaché à l'athlétisme, il organise régulièrement des meetings, notamment le Lion d'or et le Glob d'or qui sont des courses sur route et sur piste. Pour lui, il est nécessaire de réunir les présidents des

ligues autour d'un conseil fédéral, un espace qui permettra d'instaurer le climat de confiance et de complémentarité afin d'accroître les performances de l'athlétisme.

« Nous avons certes un projet mais une fois élu, il doit être étoffé par les ligues car chacun joue un rôle important. Nous devons ramener les compétitions inter-clubs et interdépartementales afin de permettre aux athlètes de garder la forme. Il faut également promouvoir les notions de formation et d'unité dans tous les niveaux puisque le sport unit les peuples », a-t-il indiqué.

José Cyr Ebina estime, en outre, qu'il faut suivre les athlètes congolais évoluant à l'étranger pour garantir une bonne représentativité nationale lors des compétitions internationales. Il mise sur l'union des présidents des ligues et des clubs, ainsi que sur les capitaines pour atteindre les objectifs assignés.

Notons que les élections au sein des différentes fédérations, pour le compte de l'olympiade 2021-2024 se tiendront du 16 au 27 novembre. Le processus de dépôt de candidatures qui est déjà en cours sera clôturé le 24 octobre.

Rude Ngoma

## TAEKWONDO

## Le nouveau bureau fédéral sera connu dans un mois

La Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) a décidé de programmer l'assemblée générale électorale les 20 et 21 novembre prochains.



Les taekwondoïstes congolais auront bientôt des nouveaux dirigeants/Adiac

Le choix de cette période a été précisé dans une décision fédérale qui détaille également les éléments constitutifs des dossiers des candidats aux différents postes à pourvoir. Les candidats doivent, en effet, fournir avant le 24 octobre une demande manuscrite adressée au président de la fédération, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité, un certificat médical ainsi qu'un projet de développement pour le poste de président.

Cette décision fait suite à la note du ministère des Sports et de l'Éducation physique

convoquant les assemblées générales électorales des différentes fédérations sportives nationales pour le mois de novembre.

Prévus entre le 16 et le 27 novembre, les états-majors sportifs vibrent actuellement au rythme des assemblées générales électorales. A la Fecotae où le président sortant, Roch Cyr Popossi, n'est pas candidat à sa propre succession, les choses bougent et se précisent, contrairement à d'autres fédérations où la question sur corps électoral continue de diviser.

Rude Ngoma